

**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
L'ENTRETIEN ET LA GESTION
DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SMAPE
SEANCE DU 09 JUIN 2026**

Délibération n°2026.06.09
Election du 2ème Vice-Président

LE NEUF JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Comité Syndical du SMAPE se sont réunis au siège 25 boulevard Besson Bey à Angoulême suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 juin 2026

Secrétaire de Séance: Laurence BISTOS
Scrutateur: Stéphanie GARCIA

Membres en exercice: **12**
Nombre de présents: **12**
Nombre de pouvoirs: **0**
Nombre d'excusés: **0**

Membres présents :

Laurence BISTOS, Patrick DELAGE, Stéphanie GARCIA, Célia HELION, Jean-Luc MARTIAL, David MERCIER, Benoit MIEGE-DECLERCQ, François NEBOUT, Aurélie RUIS, Thibaut SIMONIN, Fatna ZIAD, Hassane ZIAT

Suppléant:
Michel GOMEZ est remplacé par David MERCIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20260609-2026_06_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2026
Publication : 10/06/2026

COMITÉ SYNDICAL DU SMAPE DU 9 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.09**

Rapporteur : Monsieur ZIAT

ELECTION DU 2EME VICE-PRESIDENT

Vu le procès-verbal d'élection annexé à la présente délibération.

Par délibération n°6 du 9 juin 2026, le comité syndical a fixé à 2 le nombre de vice-présidents.

Leur élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

M. François NEBOUT se porte candidat.

Après dépouillement, au premier tour, les résultats sont les suivants :

- Nombre de présents ou représentés : 12
- Nombre de bulletins : 12
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 12

M. François NEBOUT a obtenu 12 voix.

M. François NEBOUT est élu 2ème vice-président.

**Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0
Non votant : 0**

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE COMITE SYNDICAL DU SMAPE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20260609-2026_06_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2026
Publication : 10/06/2026

Comité Syndical du 9 juin 2026

Election du 2^{ème} Vice-président

Candidat(s) à l'élection

FRANÇOIS NEBOUT

Nombre de votants :	12
Nombre de bulletins :	12
Nombre de bulletins blancs :	—
Nombre de bulletins nuls :	—
Suffrages exprimés :	12
Majorité absolue :	7

Détail des voix obtenues :

Candidat(s)	Nombre de voix
FRANÇOIS NEBOUT	12

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20260609-2026_06_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2026
Publication : 10/06/2026

Signature :

